

Image not found or type unknown



Annulation puis relance d'un appel d'offre

Par **Anna K**, le **08/07/2008** à **23:24**

Bonjour, rnJ'ai répondu à un appel d'offre de fournitures dans le délai qui m'était imparti. rnJ'ai été informée par courrier que cet appel d'offre était annulé pour "motifs d'intérêt général". rnMon dossier de candidature a été conservé par l'offrant. rnUn mois plus tard, cet appel d'offre a été relancé (parution dans un journal), sans que j'en sois directement informée et sans que je m'en aperçoives. rnJe suis donc éliminée. rnEst ce normal? rnN'aurais-je pas dû être prévenue? rnEst-il possible de déposer un recours? rnMerci pour vos lumières rnAnna K.